

Consignes pour demande d'équivalences dans le programme du certificat de qualification en enseignement

Les demandes d'équivalences ne sont recevables et traitées que lorsque l'Université de Montréal vous a fait une offre d'admission.

Important: C'est le Bureau de la titularisation du personnel enseignant du MELS qui est responsable d'attribuer le brevet d'enseignement. L'étudiant inscrit dans le programme du module ou du certificat de qualification en enseignement détient un permis d'enseigner sur lequel sont indiquées spécifiquement les unités nécessaires pour obtenir son brevet. Il est très important de s'assurer de respecter cette prescription. La reconnaissance d'un cours en équivalence par l'Université de Montréal pourrait enfreindre à cette prescription. L'étudiant est donc responsable de vérifier, pour son dossier, auprès du Bureau de la titularisation du personnel enseignant du MELS, si la reconnaissance d'un cours en équivalence ne compromet pas l'obtention de son brevet.

Avant de remplir le formulaire de demande, veuillez lire attentivement les instructions jointes.

Il est inutile d'indiquer tous les cours universitaires que vous avez déjà réussis. Il ne faut indiquer que ceux qui correspondent aux cours de votre programme à l'UdeM.

Vous devez remettre un dossier complet ainsi que toutes les copies des formulaires utilisés. La copie de l'étudiant vous sera remise après approbation.

Votre dossier complet peut être déposé à nos bureaux au pavillon Marie-Victorin, 90 avenue Vincent-d'Indy, local A-244 ou posté à Demande d'équivalences, CFIM, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.

Documents requis

Les originaux ou photocopies des diplômes et des relevés de notes. Les originaux vous seront rendus après étude du dossier.

Chaque photocopie doit être authentifiée « copie assermentée » par une personne autorisée ou par le Registrariat situé au 3^e étage du 2332 boul. Édouard-Montpetit. Les documents émis par l'Université de Montréal n'ont pas à être authentifiés.

Les **plans de cours ou descriptifs détaillés** des cours que vous avez suivis et pour lesquels vous faites une demande d'équivalences. Dans toute autre langue que le français ou l'anglais, ces documents doivent être produits par des traducteurs agréés.

Délai de réponse et inscription aux cours du programme

Le traitement de votre demande prendra quelques semaines, **nous vous prions de faire preuve de patience**. La gestionnaire de votre dossier communiquera avec vous dès qu'elle obtiendra les décisions rendues et finalisera avec vous votre inscription.